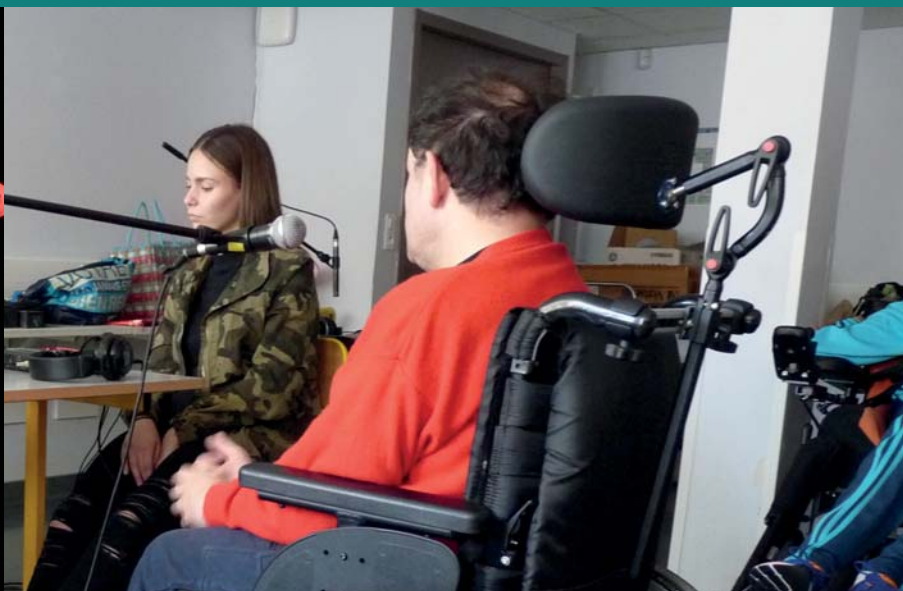


DROITS CULTURELS : DES APPROCHES CONCRÈTES



SOMMAIRE

P 4	Introduction	
P 5	L'ESAT de Treffort et Résonance Contemporaine : une histoire percutante !	<i>par Alain Goudard</i>
P 9	Échanges avec la salle	
P 11	Extraits vidéo (Percussions de Treffort)	
	Tables rondes :	
P 12	Les pratiques en amateur en lien avec les artistes : une aventure partagée	<i>animée par Solexine</i>
P 14	Comment passer de la pratique amateur à professionnel ?	<i>animée par Les Z'Arist'Ocrates La Troupe des Pas Sages Colette Priou & Baïa Ouzar</i>
P 16	Le partenariat avec une structure culturelle : quelle valeur ajoutée ?	<i>animée par le SAJ Alhpi le groupe Open Mind La Source</i>
P 18	La pratique artistique et culturelle plaisir favorise-t-elle le vivre ensemble ?	<i>animée par T'Cap! Le GEM AFTC 38</i>
P 20	Radio Phonic : <i>De jour comme de nuit, la radio parle</i> <i>par Anne-Laure Pigasse, Anne-Julie Rollet et le SAJ APF 38</i>	
P 21	Conclusion	<i>par Alain Goudard</i>

L'ESAT de Treffort et Résonance Contemporaine : Une histoire percutante !

par Alain Goudard,
directeur artistique de Résonance Contemporaine

INTRODUCTION

Depuis 2016, l'ODPHI organise, dans le cadre de son groupe de travail « Accès à la culture pour tous » et en partenariat avec l'association MediArts, les Rencontres Culture(s) et Pratiques Artistiques pour Tous. Celles-ci sont vouées à créer des ponts entre les acteurs du handicap et ceux de la culture dans le département de l'Isère et à mettre en valeur des expériences exemplaires de « mise en accessibilité » des pratiques artistiques auprès des personnes en situation de handicap.

Après une première édition axée sur les possibilités de financements des actions culturelles en établissements et services médico-sociaux, les Rencontres 2018 se sont attachées à montrer des exemples concrets de mise en œuvre des droits culturels ; et à donner la parole aux personnes en situation de handicap afin qu'elles expriment leur point de vue sur la réalité de leur accès à la culture et aux pratiques artistiques.



Dans les pages suivantes, Alain Goudard, directeur artistique de Résonance Contemporaine et grand témoin de ces deuxièmes Rencontres, raconte ainsi le long parcours d'un groupe de musiciens en situation de handicap : les Percussions de Treffort. Il soulève notamment les problématiques engendrées par la professionnalisation progressive de ces travailleurs d'une entreprise adaptée dont l'objet n'est pas la culture. Puis, à travers les synthèses de quatre tables rondes thématiques, vous découvrirez plusieurs expériences réussies de collaborations entre des artistes, des structures culturelles, et des associations ou structures accueillant des personnes en situation de handicap.

L'ODPHI vous encourage à faire circuler ce document, à travailler sur ces exemples, sur les obstacles rencontrés, sur les solutions trouvées pour les franchir, sur les questions en suspens, ...
...pour aller toujours plus loin dans l'accès à la culture, POUR TOUS.



La longue aventure des Percussions de Treffort a commencé il y a une quarantaine d'années dans un ESAT (Établissement et services d'aide par le travail) de l'Adapei de l'Ain (Association départementale de parents et d'amis des personnes handicapées mentales). En dehors des heures de travail, un éducateur avait commencé à installer un petit atelier de percussions, apprécié par les usagers. De mon côté, je naviguais dans des groupes où l'on réfléchissait à créer le métier de « musicien intervenant à l'école », qui n'existait pas en tant que tel. Alors quand l'atelier de l'ESAT en question s'est retrouvé sans animateur et qu'on m'a proposé le rôle, j'ai naturellement accepté malgré mon inexpérience.

Ce faisant, mon idée n'était pas tant de m'impliquer dans l'action médico-sociale que de faire de la pratique musicale une rencontre, un moyen de « faire ensemble » quelques soient les potentialités, les singularités, de chacun. Peu importait, si j'ose dire, le public. J'ai donc découvert des musiciens avant tout, qui avaient leur manière d'être en musique avec de multiples instruments de percussions. Il n'y avait pas là de quoi mettre en place une polyrythmie, mais il y avait un univers musical, du plaisir à jouer ensemble. Dans un premier temps, nous avons donc travaillé l'improvisation, la créativité. Pour construire quelque chose où chacun participe et chacun se reconnaisse.

Ensuite, toujours dans cette idée de produire de la rencontre autour de la musique, nous avons très vite eu l'envie de sortir de l'isolement de notre petit village bressan. Au fil du temps, nous avons donc lancé des ponts avec des chœurs amateurs, un atelier de pratique musicale dans une école, un atelier de jazz et de musique improvisée... Les pratiques artistiques sont, j'en suis persuadé, un domaine où l'on peut redistribuer les rôles, les compétences. Ces rencontres ont été l'occasion de l'affirmer.



De l'entretien des espaces verts, une de leurs activités d'origine à l'ESAT de Treffort...

Plus loin, elles nous ont aussi permis de développer l'aspect création de notre petit groupe, en élargissant toujours plus ses horizons. Plusieurs expériences ont ainsi marqué notre évolution :

- La rencontre avec les Percussions de Strasbourg qui a pris la forme d'une semaine de stage « en immersion » et a abouti à un concert, assez unique pour l'époque, au théâtre municipal de Bourg-en-Bresse. C'est aussi de cette rencontre qu'a émergé l'idée d'appeler le groupe « Les Percussions de Treffort » ;
- La rencontre avec la compositrice Claire Renard qui a accepté d'écrire une œuvre qui nous rassemble avec cinq chœurs amateurs. Elle nous a montré que nous pouvions travailler sur un projet artistique fort, exigeant, et nous a ouvert la voie de la collaboration avec des musiciens professionnels ;
- La rencontre de Barre Philipps, grand monsieur de l'improvisation et du jazz, qui nous a conduits au festival de Rives de Giers ;
- Celle de Carlo Rizzo qui nous a écrit une pièce, nous a donné accès à la percussion digitale, et avec qui nous avons travaillé une douzaine d'années ;

Outre ces rencontres « strictement » musicales, d'autres ont revêtu un aspect pluridisciplinaire et nous ont également permis d'évoluer :

- Celles de Kilina Crémona à Lyon et de Geneviève Sorin à Marseille nous ont amené à croiser notre travail musical avec leurs démarches chorégraphiques et à faire des allers-retours entre ces deux mondes ;
- Celle de Véronique Gougat, trapéziste, et de sa Compagnie Ascendances, a permis aux membres des Percussions de Treffort de s'aventurer sur les agrès avec un réel plaisir. Nous avons travaillé ensemble pendant deux ans et demi, et, en association avec Jean-François Estager, compositeur du Grame, nous avons créé un spectacle que nous avons joué à Musique en Scène, un festival de musique contemporaine.

Toutes ces collaborations qui avaient en commun un véritable engagement artistique, de part et d'autre, ont été des leviers importants pour investir des lieux



...certains travailleurs de l'établissement sont passés à la musique au sein des Percussions de Treffort

« les artistes avec qui nous avons travaillé n'agissaient pas par compassion, mais recherchaient une vraie exigence artistique »

de culture a priori peu habitués à recevoir des artistes en situation de handicap. Et j'insiste ici sur le fait que les artistes avec qui nous avons travaillé n'agissaient pas par compassion, mais recherchaient une vraie exigence artistique. Ils nous ont permis d'ouvrir quelques portes de lieux de culture qui, sans ces collaborations, ne nous auraient pas accueillis en leur sein.

Parallèlement à cette évolution du groupe de musiciens, nous avons développé, depuis 1979 et avec des bénévoles, l'association Résonance Contemporaine. Dédiée à la création musicale et aux pratiques artistiques, elle œuvre à ce que la création et ces pratiques soient ouvertes au plus grand nombre. Très vite, nous avons intégré les Percussions de Treffort dans cette association, aux côtés de l'ensemble féminin des Six Voix Solistes qui promeut musique vocale contemporaine dans toute sa diversité. Cela nous a permis deux choses :

- Prolonger, au sein même de Résonance Contemporaine, la démarche artistique entreprise avec les Percussions de Treffort ; élargir encore les « croisements », les rencontres artistiques que ce soit avec des amateurs ou des professionnels ;
- Permettre aux Percussions de Treffort d'avoir un référent « administratif » pour organiser l'existence, le développement d'un ensemble musical tel que celui-ci, en cherchant à faire évoluer au cours de toutes ces années, le statut de ces musiciens-travailleurs handicapés, mis à la disposition par l'ESAT de Treffort de l'Adapei de l'Ain auprès de Résonance Contemporaine, en travaillant notamment à partir des règles et des contraintes respectives du médico-social et de la culture.

Car, on l'imagine bien, ce long cheminement des Percussions de Treffort ne s'est pas fait sans un certain nombre de négociations, d'ajustements, d'adaptations, avec l'Adapei de l'Ain dont ses membres dépendent avant tout. Nous parlons de personnes en situation de handicap qui vivent dans un établissement médico-social, avec des horaires de travail, de repas, un règlement intérieur, etc. Comment procéder à partir du moment où l'on empiète sur le temps de travail ? Où l'on mobilise les membres du groupe à l'extérieur de leur établissement ? Comment gérer les accompagnements nécessaires,

le transport, les questions financières ? Nous avons dû imaginer des réponses à toutes ces interrogations légitimes et établir une manière de travailler ensemble entre une structure culturelle, Résonance Contemporaine, et une structure médico-sociale, l'ESAT de Treffort. Et nous avons dû pour cela faire que tous les acteurs concernés, d'un côté comme de l'autre, croient en ce projet des Percussions de Treffort et acceptent de créer les conditions pour qu'il existe. Aujourd'hui, on peut dire que les Percussions de Treffort sont devenues un atelier musical au sein d'un ESAT : la quasi-totalité des musiciens sont à plein temps sur cette activité, ils sont rémunérés pour cela et un éducateur a été détaché pour leur suivi.

Enfin, notre fierté est d'avoir poussé le professionnalisme jusqu'à faire du groupe, depuis 9 ans maintenant, un ensemble conventionné par le Ministère de Culture. Outre la reconnaissance artistique, cela positionne les Percussions de Treffort « dans le milieu ordinaire », et nous place à égalité avec des institutions comme le Quatuor Debussy, l'Orchestre des Pays de Savoie ou les Musiciens du Louvres.



Échanges avec la salle

Question - Les musiciens du groupe sont-ils intermittents ?

A. Goudard - Non, ça n'est pas le cas et il s'agit bien d'un choix. Nous ne voulions pas, dans le cadre de ce projet, ajouter de la précarité – celle de l'intermittence – sur de la précarité – celle générée par la situation de handicap. Certains pourraient peut-être, à terme, utiliser ce statut qui, il faut le préciser, présente l'inconvénient de bloquer l'accès à l'AAH (Allocation adulte handicapé). Mais d'autres ne pourraient absolument pas être en posture de gérer cette situation. Par contre, ce qui nous intéresse c'est de travailler dans le temps et de se demander comment imaginer une inclusion véritable, professionnelle, dans le milieu culturel de certains de ces musiciens. On réfléchit, par exemple, à ce que certains deviennent salariés de Résonance Contemporaine et puissent ainsi travailler en solistes, faire de la formation,... tout en continuant à participer aux Percussions de Treffort. Ce serait un « premier sas » pour espérer déclencher d'autres choses.

Question - Combien de musiciens compte l'ensemble ?

A. Goudard - 8 personnes de l'ESAT aujourd'hui, auxquelles je rajoute 2 personnes qui ont déjà bientôt 40 ans de parcours, qui ont quitté l'ESAT et sont en maison de retraite... mais qui souhaitent poursuivre l'aventure ! En plus de ces dix, il peut y avoir, selon les projets, 4 à 5 personnes « valides ».



Question - Les valides les personnes en situation de handicap sont-ils payés de la même manière ?

A. Goudard - C'est une question qui est au cœur de nos problématiques mais, malheureusement, une égalité souhaitée, mais qui n'est pas encore d'actualité. Pourquoi : d'une part, Résonance Contemporaine, à partir des différentes réalisations artistiques mises en œuvres et des budgets qui en découlent, rémunère les musiciens valides, intermittents ou sous un autre statut à partir de la réglementation en vigueur dans le champ culturel. D'autre part, l'ESAT établit une facturation à Résonance Contemporaine pour chaque production artistique des Percussions de Treffort, et c'est l'ESAT qui gère les aspects administratifs et financiers concernant les musiciens- travailleurs mis à disposition.

Ceci dit, nous essayons, déjà, de faire que tous les musiciens en situation de handicap touchent la même chose. Cela demande de partir de la grille de référence utilisée dans ce domaine au sein de l'ESAT. Celle-ci est définie à partir des capacités de travail de chacune des personnes. Dans l' « atelier » musique, nous considérons

qu'ils sont à égalité de capacité. Nous tentons à partir de cette grille de départ de faire évoluer les choses et de diminuer autant que possible les disparités. Pour les concerts, nous arrivons à rémunérer entre 130 et 150 € chaque personne en situation de handicap. Tout ça n'est pas encore satisfaisant, car les intermittents sont mieux payés, mais c'est une étape. Nous nous conformons aux règles, et, en même temps, nous tentons de les faire évoluer.

« Il faut rassembler les problématiques que les uns et les autres rencontrent pour les faire entendre et étudier des solutions »

Question - J'essaye actuellement de monter ma compagnie de théâtre, et je suis confronté aux mêmes questions que vous : rester sous la contrainte administrative de l'ESAT, faire un compagnie « 100 % ordinaire », mélanger un peu les deux... ça n'est pas simple !

A. Goudard - Je crois que tout reste à inventer ! Il faut serpenter entre ce qui est possible et ce qui ne l'est pas, bousculer un peu pour essayer par les exemples, les initiatives, rassembler les problématiques que les uns et les autres rencontrent pour les faire entendre et étudier des solutions. On s'attaque là à une problématique très importante de la pratique artistique pour les personnes en situation de handicap, surtout s'il s'agit de professionnaliser cette pratique. Il y a beaucoup à faire, mais on voit déjà de petites avancées.

Question - Pourquoi ce choix unique des percussions plutôt qu'un groupe plus varié avec violons, cuivres... ? Est-ce que les autres instruments sont plus compliqués à aborder pour des personnes en situation de handicap ?

A. Goudard - C'est tout simplement notre histoire : les gens de l'ESAT étaient déjà un groupe de percussion quand je suis arrivé et nous avons développé ce projet. Ce qui ne nous empêche pas, au fil des rencontres et des collaborations artistiques, de découvrir d'autres instruments. Mais je ne dirais pas que ces autres instruments sont plus compliqués.

Extraits vidéo

Reportage du Magazine de la santé sur les Percussions de Treffort :



À retrouver sur Youtube : www.youtube.com/watch?v=8y29APW0XI4

Teaser du spectacle Bruits de couloir :



À retrouver sur Youtube : www.youtube.com/watch?v=tniQqHiIoZU

Tables rondes

Les pratiques en amateur et le lien avec les artistes : une aventure partagée

Animation : Solexine

Rapporteur : Frédérique Rybolowicz (Mediarts)

Les animateurs :



Solexine, comme SOLidarité, EXpression, INitiativE, est une association qui existe depuis 1996. Dans une solidarité clairement affichée avec les personnes en difficulté, Solexine donne les moyens de s'exprimer par l'art, pour se remettre en mouvement, fabriquer des créations insolites, des moments de rencontre et expérimenter l'action collective.

Solexine est un lieu accueillant ouvert trois jours par semaine, où se déroulent des ateliers de pratiques artistiques

hebdomadaires animés par des artistes professionnels. La vie associative est rythmée par des temps de réflexion et de construction collectifs, des projets culturels et des temps festifs.

Solexine propose des ateliers de pratiques artistiques (chorale, théâtre, arts plastique, etc.), des temps de repas partagé, des sorties culturelles. C'est également un lieu d'exposition et de programmation culturelle avec des rencontres artistiques, des stages, des événements culturels... Une fois par mois, le conseil de maison permet un temps d'échange entre adhérents pour faire des retours sur les ateliers et la programmation, proposer, faire évoluer le projet...

Synthèse de la table :

À Solexine, l'artiste apporte son savoir, sa connaissance, son travail, mais ne propose pas un enseignement au sens classique du terme, avec une progression pédagogique. Il n'y a pas de prérequis pour participer aux ateliers, mais on vise plutôt un partage qui va « faire progresser ensemble », en s'appuyant sur les sensibilités de tous. On recherche de l'imprévu. Les ateliers, à Solexine, ne sont pas des ateliers de savoir-faire individuel. On ne vient pas seulement recevoir, mais aussi donner.

En ce sens, l'intention de Solexine à travers ses ateliers est d'en faire une aventure partagée, une rencontre, un compagnonnage... quel que soit l'objet produit à l'issue de cette expérience commune. Cela peut prendre quelques heures comme des mois, et cela peut aboutir à une exposition, par exemple... mais aussi à quelque chose de strictement humain qui ne soit pas lisible ou visible de l'extérieur. Cette aventure est nourrie par des interactions multiples : entre diverses cultures, entre diverses

classes sociales, entre diverses générations. Le potentiel de chacun est reconnu, et le but est l'expression d'une sensibilité, d'une émotion.

La spécificité de Solexine est de créer des conditions pour que cette aventure partagée puisse exister :

- des conditions d'accueil : « on a envie de revenir », « on s'y sent bien » ;
- les artistes intervenants :
 - ils savent qu'il démarrent une aventure et sont motivés par cet aspect ;
 - ils savent qu'il n'y a pas d'attendu « classique » avec forme définie ;
 - ils s'appuient sur le potentiel et la sensibilité de chacun ;
 - ils ont la capacité de favoriser une construction collective.
- le public :
 - accepte la diversité des participants et le partage ;
 - découvre et apprécie l'absence de barrières entre les personnes présentes.

Trois questions émergent des discussions de cette table :

Comment convaincre les financeurs de subventionner ce type d'ateliers et de croisement des publics alors qu'ils n'entrent pas dans les « cases » administratives classiques, qu'ils n'offrent pas forcément un élément fort, visible, au bout du compte ?

Comment identifier ces compagnonnages possibles (structures comme artistes) du point de vue des financeurs ?

Comment faire évoluer les vocabulaires ? Changer le vocable « pratique amateur » pour « pratique en amateur » ?



Peinture, écriture, lectures, sculptures... font partie des activités artistiques proposées par Solexine

Tables rondes

Comment passer de la pratique amateur à professionnel ?

Animation : Les Z'Arist'Ocrates
La Troupe de Pas Sages

Colette Priou & Baïa Ouzar

Rapporteur : Fernand Garnier (CREARC)

Les animateurs :



Chorégraphe professionnelle, **Colette Priou** (en bas sur la photo) enseigne la danse contemporaine, et, depuis 2003, elle s'est orientée vers un projet rassemblant des personnes handicapées et des personnes valides amateurs.

Danseuse en fauteuil, **Baïa Ouzar** (en haut sur la photo) a rencontré Colette Priou en 2004, et, après avoir suivi ses cours, a intégré la Compagnie Colette Priou. Quand elle n'est pas en répétition, elle s'adonne à sa seconde passion, la sculpture, et enseigne cet art aux enfants.

Créée en 2015 au sein de l'ESAT-SAJ de l'Arist dans un objectif de professionnaliser autour des métiers du spectacle vivant, la troupe des **Z'Arist'Ocrates** rassemble une dizaine de comédiens avec déficience intellectuelle. En partenariat avec Stéphanie Maurin, comédienne et metteuse en scène pour la compagnie Créabulle, la troupe a déjà produit deux spectacles : *Qui jeux suis ?* (2016) et *Dominus* (2017).

Créée en 2002 pour prolonger un atelier de l'IME Daudignon, l'association **la Troupe de Pas Sages** a pour but de permettre à des adultes porteurs d'un handicap mental de pratiquer les arts du cirque et de leur donner la possibilité de faire des spectacles en tant qu'artistes amateurs. École de cirque atypique et seule existante en France, elle se compose de 16 adultes qui s'entraînent 2 heures par semaines après leur journée de travail en ESAT ou en milieu ordinaire et se produisent régulièrement devant des publics variés. Depuis 2002, la troupe a produit de nombreux spectacles courts et quatre grandes créations : *Traits d'union* (2005), *L'école émoi* (2006), *Charivari* (2011) et *Ambiance Cabaret* (2013).

Synthèse de la table :

Plusieurs points forts ressortent des échanges :

- La notion d'exigence : elle est commune aux deux statuts, aussi bien amateur que professionnel. Elle est indispensable à la mise en forme et à l'approfondissement des compétences ;

- La notion d'engagement : le participant à un atelier de pratique artistique doit avoir conscience qu'il passe une sorte de contrat moral sur la durée et, dans le cas d'une pratique professionnelle, un contrat de travail. Il est responsable devant lui-même et devant les autres participants ;
- La notion de travail dans la durée : l'engagement débouche sur le dépassement du désir dans une vision plus large, celle du travail poursuivi avec persévérance ;
- Le rôle de l'artiste dans le passage est déterminant. C'est lui qui à partir de différences que présentent les membres du groupe, crée un ordre « non discordant », une harmonie qui sublime ces différences et aboutit à la beauté et à la paix. Il accompagne les participants dans leur itinéraire ;
- Le rôle de l'entourage : selon qu'il soutient le participant à devenir professionnel ou qu'il est indifférent voire hostile à son projet, l'entourage joue un rôle déterminant ;
- La notion de transformation psychologique : le passage d'amateur à professionnel entraîne et implique un rapport différent au langage pratiqué. La rencontre avec le public dans un cadre professionnel est un facteur d'émotions très puissant ;
- Le travail en commun, sur un plateau, des professionnels et des amateurs en voie de professionnalisation est très important. Il produit une osmose, une émulation et une transmission de savoir-faire, de savoir-être, décisifs ;
- La notion de plaisir au sens de dépassement de soi-même, durant la représentation et dans la relation au public marque une étape importante dans ce passage ;

Deux questions émergent des discussions de cette table :

Comment créer des ESAT qui correspondent aux différentes expressions artistiques - danse, cirque, cinéma... ?

Comment peut-on, au sein des écoles en milieu protégé, accompagner une formation artistique ?



À gauche, l'affiche et une photo extraite du spectacle *Dominus* créé par les Z'Arist'Ocrates, à droite, les circassiens de la Troupe de Pas Sages

Tables rondes

Le partenariat avec une structure culturelle : quelle valeur ajoutée ?

Animation : SAJ Alhpi / Open Mind / La Source
Rapporteurs : Anne Marion (SAL Alhpi)
Manon Vidal (Ville de Grenoble)

Les animateurs :

Le **Service d'Activité de Jour Alhpi Antre-Temps**, à Sassenage, s'adresse à des personnes adultes en situation de handicap psychique ne pouvant pas travailler (momentanément ou plus durablement), et qui, sur le plan psychiatrique, sont stabilisées et suivies régulièrement par un médecin psychiatre. À partir d'un atelier de musique, plusieurs d'entre elles ont formé un groupe, **Open Mind**, auteur de compositions Rock-Slam-Jazz.



La Source, Musiques Cultures Fontaine, est un équipement municipal de la Ville de Fontaine, qui, par son ouverture, positionne un projet inédit et original de valorisation des pratiques culturelles. Rassemblant en un même lieu une école de musique, un studio de répétitions et une salle de spectacle, il a ouvert ses portes aux musiciens d'Open Mind via une convention passée avec le SAJ Alhpi Antre-Temps.

Synthèse de la table :

Le partenariat entre le SAJ Alhpi et La Source est né d'une sollicitation des musiciens du groupe Open Mind qui étaient demandeurs d'un lieu pour leurs répétitions et d'accompagnement. Le projet, présenté par un professionnel du SAJ, ayant trouvé écho auprès des responsables de La Source, ils ont donné accès à leurs équipements aux musiciens. Cette ouverture s'est faite via une convention de partenariat.

Après un an de ce partenariat, il ressort que :

- La Source étant un lieu de construction récente – moins de 10 ans –, il s'est révélé parfaitement accessible pour les personnes concernées ;
- La structure culturelle a su moduler son fonctionnement en permettant un accès hebdomadaire à ses équipements ;
- Un temps d'adaptation a été nécessaire pour que les professionnels de la structure et les personnes accueillies trouvent un terrain d'entente et réussissent à échanger de manière constructive ;

- Le partenariat a permis aux usagers du SAJ d'accéder à des outils (musique assistée par ordinateur), à des personnes (artistes), à des événements (concerts à tarifs préférentiels) qui leur paraissaient inaccessibles, notamment du fait de leurs coûts ;
- L'importance du lien entre acteurs de la culture et acteurs du médico-social est soulignée ;
- Les usagers bénéficiaires du programme ont gagné en confiance, ils ont pu partager leur passion, s'échapper de leur quotidien, s'exprimer, et ils ont créé entre eux une harmonie autour d'un langage commun : la musique.

À noter que ce temps de répétition du groupe Open Mind fait partie d'un projet plus global d'accompagnement des musiciens (ateliers d'impro et apprentissage d'instruments divers) porté par le SAJ Alhpi.

Les questions émergeant des discussions de cette table ont tourné autour de la notion de compagnonnage :

Quel rôle pour l'artiste ? Pour l'encadrement ?

Quelles exigences ?

Quel engagement de la part des personnes concernées par le partenariat ?



Les musiciens du groupe Open Mind sur la scène de La Source

Tables rondes

La pratique artistique et culturelle plaisir favorise-t-elle le vivre ensemble ?

Animation : T'Cap
GEM AFTC

Rapporteurs : Michèle Wattez (T'Cap)
Odile Casse (SAJ APF)

Les animateurs :

Le **Groupe d'Entraide Mutuelle de l'AFTC** est destiné à lutter contre l'isolement de personnes souffrant des conséquences d'un traumatisme crânien, d'un AVC ou de lésion cérébrale acquise. Situé à Échirrolles, il propose des rencontres, des activités sportives ou culturelles, des moments de plaisir et d'échange.



L'association **Tcap!** propose à des enfants et adolescents porteurs de handicaps une activité de loisirs ludique dans laquelle ils peuvent s'épanouir. Faire de la musique, danser, découvrir, à travers des ateliers animés par Michèle Wattez – chorégraphe et danseuse – et Alain Lafuente – musicien percussionniste : le but est de partager, de s'amuser,... autour d'une pratique artistique.

Synthèse de la table :

La notion de plaisir a été abondamment déclinée lors des discussions de cette table ronde :

- Le plaisir individuel des participants à un atelier de pratique artistique ;
- Le plaisir de la reconnaissance par les autres participants, par l(es) artiste(s), par le public le cas échéant ;
- Le plaisir des émotions, du partage ;
- Le plaisir du beau.

Pour les personnes en situation de handicap, la pratique de l'art permet de « *poser les valises du handicap* » à l'entrée de l'atelier. Au sein d'un atelier, on se trouve une vraie identité, avec des capacités de faire comme tout un chacun. On se sent « *normal de l'intérieur* » car capable d'être sensible et de réaliser quelque chose. La pratique artistique favorise l'expression individuelle de chacun en offrant un espace de créativité qui permet d'être considéré dans sa valeur humaine quelque-soit son handicap.

Pour les artistes, les ateliers permettent de voir les personnes dans leurs différentes expressions, en dehors du handicap. Ils touchent le point ultime de l'émotion, les appréhensions tombent avec la pratique artistique.

Pas de question à l'issue de cette table ronde, mais une forme de conclusion :

Le plaisir de vivre et pratiquer des activités artistiques aide à faire abstraction des gênes liées à son handicap parce que dans ce cadre, elles ne sont pas vécues comme un frein à créer !

Diffusion sonore

Radio Phonic : *De jour comme de nuit, la radio parle*

Pièce réalisée par Anne-Laure Pigache et Anne-Julie Rolet à l'issue d'un atelier de création radiophonique avec les étudiants en BTS économie sociale et familiale du Lycée Iser Bordier et des usagers de l'association des paralysés de France (APF-SAJ 38).



Pièce à retrouver en ligne : www.annelaurepigache.fr/a-l-ecoute/pieces-radiophoniques

« Ici nous avons exploré les sons de nos voix, de nos mots, les sons de synthétiseurs, claviers, transistors radio et objets sonores. Nous avons dressé des autoportraits et des listes de ce dont nous avons peur. »

Conclusion

par Alain Goudard

Le terme majeur qui, selon moi, ressort de ces échanges, est celui de « rencontre ». Il est majeur car les rencontres, tout au long d'une vie, nous permettent de devenir ce qu'on sera, nous construisent, nous nourrissent, que l'on soit ou non en situation de handicap.

Or pour que ces rencontres aient véritablement lieu, il ne suffit pas d'être là, à côté les uns des autres, simplement juxtaposés. Il faut « être avec » et être acteur de cet « avec », le faire exister, le construire. Pour cela, les pratiques artistiques me semblent essentielles car on y fait fi des étiquettes, les rôles sont redistribués, les compétences remises à plat. Elles permettent de réapprendre le rapport à autrui, de chambouler les repères et de changer pour les uns et les autres leurs manières d'envisager les choses. Que ces pratiques investissent des lieux inhabituels comme le médico-social ou l'hôpital est donc essentiel pour ceux qui y vivent ou y séjournent. Cela nécessite des moyens, des lieux, des accompagnements qui sont à penser et à construire pour avancer.

Le second terme que je retiendrais de cet après-midi d'échange est celui d'« exigence ». Il est important car se mettre dans une posture d'exigence dans la pratique artistique, qu'elle soit amateur ou professionnelle, c'est supposer d'emblée que l'autre est intelligent et que l'on va travailler à ce que cette intelligence se révèle à elle-même. C'est sortir de la posture maître-élève où l'artiste qui conduit un atelier de pratique détiendrait le savoir et serait là pour le dispenser sans tenir compte des individualités qu'il a face à lui, pour, au contraire, donner des outils d'autonomie et permettre à chacun d'exprimer sa pensée, son regard sur le monde.

Pour finir, je voudrais insister sur le fait que malgré un véritable bouillonnement, malgré la multiplication des initiatives pour l'accès à la culture des personnes en situation de handicap, et plus largement des publics dits « marginalisés », ces initiatives ne sont pas encore suffisamment mises en valeur. Il y a encore un travail d'accompagnement à faire pour faciliter l'émergence de ces initiatives, et notamment pour leur donner accès aux lieux « habituels » de la culture.

Il y a encore beaucoup à faire !

REMERCIEMENTS

Les animateurs du groupe « Accès à la culture pour tous » de l'ODPHI

Paule-Catherine Arnaud (Coordinatrice, Mediarts)
et
Jean-Paul Gouttenoire (Administrateur, ODPHI)

tiennent à remercier vivement

Marie-Claude Gondard et Renaud Contra pour leur accueil à la MC2 Grenoble

Solexine pour l'accueil des réunions délocalisées du groupe

Sylvie Contet et la Mairie de Grenoble
pour le financement via Le Mois de l'accessibilité

et, bien sûr,

les animateurs, les rapporteurs des tables rondes

et l'ensemble des participants !

L'ODPHI est
cofinancé par

